LE MOT DU PRÉSIDENT

Pour ce dernier numéro 2023 du magazine de l'artisanat, je souhaite vous présenter quelques éléments marquants qui ont fait de l'année 2023 une année particulière tant pour les artisans que pour votre CMA.

Nous avons débuté l'année avec de nombreux points d'interrogations, tels que l'augmentation des tarifs de l'énergie et des matières premières. Pour accompagner les entreprises, votre CMA a multiplié les rencontres avec les artisans pour leur proposer des solutions et des accompagnements. Six réunions d'informations en présentiel ont été organisées sur les territoires. Ces réunions ont été organisées en partenariat avec les services des impôts, l'URSSAF, la Banque de France, EDF.

En début d'année 2023, nous avons connu un chamboulement avec la suppression du Répertoire des Métiers au profit du Registre National des Entreprises. Les entreprises passent désormais par le guichet unique pour réaliser leurs actes administratifs, de création, modification et cessation d'activités. Des difficultés persistent en cette fin d'année, mais les entreprises qui continuent à faire confiance à la CMA trouvent pour une majorité d'entre elles des solutions et une réponse à leur problématique. Les services de la CMA sont investis plus que jamais pour que nos artisans puissent être à jour de leurs formalités.

L'année 2023 a été marquée par la baisse de la taxe pour frais de Chambre de Métiers, qui impactera les budgets de notre structure. Mais nous saurons faire face en développant notre offre de services de manière à maintenir le cap dans l'accompagnement des entreprises et des porteurs de projet.

Enfin, dans le Puy de Dôme, nous avons eu le privilège de recevoir pendant quatre jours le Tour de France qui a permis de mettre en avant notre territoire et nos savoir-faire. Ces quatre jours ont également permis à certaines de nos entreprises de développer leur activité et leur visibilité grâce au concours du Conseil Départemental.

L'année 2023 a donc été mouvementée mais nous avons pu compter sur l'ensemble des acteurs du département pour continuer à faire briller notre département tant au niveau régional que national.

Plus que jamais à vos côtés, je vous souhaite en mon nom et au nom des élus de l'artisanat tous nos vœux les plus chaleureux pour la nouvelle année.

Enfin, pour l'année 2024, je souhaite que l'artisanat continue de se développer et qu'il puisse faire rayonner les savoir-faire sur nos territoires. L'ensemble des artisans pourront compter une nouvelle fois sur l'implication des équipes et des élus de la Chambre de Métiers pour défendre leurs intérêts et les accompagner dans leurs nouveaux projets.

Jean-Luc HELBERT
Président de la CMA Puy-de-Dôme

Toute l'**actualité** de votre **CMA**

VOUS AIMEZ VOTRE ENTREPRISE ?
DONNEZ LUI CE QU'IL Y A DE MEILLEUR

VOUS METTEZ TOUT VOTRE CŒUR DANS VOTRE ENTREPRISE ET VOUS AVEZ DU MAL À TOUT DÉVELOPPER EN MÊME TEMPS ?
C'EST POURTANT LÀ QUE SE JOUE L'AVENIR DE VOTRE ACTIVITÉ !

Votre Chambre de Métiers et de l'Artisanat, experte du développement des Petites et Moyennes Entreprises, vous accompagne pour faire grandir durablement votre entreprise. Profitez-en !

Contactez votre CMA la plus proche
cma-auvergnerhonealpes.fr

LA CMA VOUS ACCOMPAGNE

Développement de clientèle
Visibilité sur internet et réseaux sociaux
Actions commerciales
Gestion et rentabilité
Maîtrise de l'énergie et de l'eau
Nouvelles solutions de mobilité
Recrutement et fidélisation des salariés
Transmission d'entreprise